



---

Conformément à l'article L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous portons à la connaissance de la population que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 13 octobre 2015 à 20 heures à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

### **Séance publique**

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil communal
2. Informations générales aux conseillers
3. Finances : Modifications budgétaires n° 1 – exercice 2015 - Approbation
4. Eglise Protestante de Fontaine l'Evêque : Budget exercice 2016 – Avis à émettre
5. Fabrique d'église Saint Médard : Budget exercice 2016 - Approbation
6. Fabrique d'église Sainte Thérèse : 1) Modifications budgétaires n° 1 – exercice 2015 – Approbation  
2) Budget exercice 2016 – Approbation
7. Marchés publics : Piscine communale Phase III - Approbation de la modification du CSCh – Définition des critères d'attribution
8. Marchés publics : Marché de téléphonie fixe, mobile et internet – Conjoint AC-CPAS - Approbation des conditions et du mode de passation
9. Marchés publics : Acquisition de 5 défibrillateurs pour l'Administration et les écoles – Approbation des conditions et du mode de passation
10. Marchés publics : Fourniture annuelle de sel de déneigement – Approbation du descriptif technique et des conditions et du mode de passation
11. Marchés publics : Prestations de tiers pour la voirie et les cours d'eau – 2015 – Approbation du descriptif technique et des conditions et du mode de passation
12. Marchés publics : Acquisition de mobiliers divers à la bibliothèque communale – Approbation des conditions et du mode de passation
13. Conventions : I.C.D.I. – Avenant 2014.1 à la convention de dessaisissement des déchets communaux
14. Règlements complémentaires sur la police de la circulation routière : Réservation d'emplacements pour personnes handicapées rue des Combattants et rue Jules Destrée - Décision
15. Conventions : Société Royale Protectrice des Animaux de Charleroi (S.R.P.A.) – Avenant n° 2 à la convention - approbation
16. Patrimoine : Aliénation d'une parcelle de terrain communal – modification
17. Personnel enseignant : Lettre de mission des directeurs d'écoles – Approbation